



## Réductions budgétaires : La double peine pour les collèges de l'Essonne

### + 549 élèves - 700 000 € de budget !

En 2025, l'Essonne comptera 64301 élèves, soit + 549 élèves. Pourtant, le conseil départemental de l'Essonne vient de décider de réduire les budgets des collèges de 700 000 €, à minima (9 300 000€ en 2024, 8 600 000€ en 2025). Nul doute que la baisse de cette dotation va réduire les activités pédagogiques qui ont déjà diminué ces dernières années et les conditions d'enseignement qui se sont déjà dégradées, faute de finances suffisantes.

Tout ceci intervient dans la droite ligne des décisions du président Macron qui a supprimé 692 millions sur l'Éducation nationale en 2024 (pour exemple, la ligne de budget appelée « Vie de l'élève » s'est vue retirer 262 millions d'euros) et annonce maintenant des milliards d'économies supplémentaires.

Économies qui, ces dernières années dans l'Essonne, ont déjà conduit à surcharger les classes et qui ont sacrifié des milliers d'élèves qui se sont retrouvés sans affectation faute de place en lycée et auxquels la direction académique a imposé redoublement, orientation non choisie, affectation très éloignée de leur domicile, voire sortie du système scolaire pour les malchanceux qui ont eu 16 ans.

**Pour les collèges de l'Essonne, c'est la double peine ! Mais, parents, enseignants, personnels de l'Éducation nationale, personne n'accepte ce désengagement de l'État.**

### La culture dans le viseur du conseil départemental...

Ainsi, l'offre découverte éducative (ODE) qui est actuellement de 25€ par élève dans l'Essonne passe à 23€ et l'offre culturelle *collège au cinéma* est également en très nette diminution. Sans parler des sorties et voyages scolaires qui se voient annulés dans de nombreux établissements faute de budget.

Ces dernières années, les rabotages constants du conseil départemental et du ministère sur les budgets des collèges du département ont dégradé de multiples manières les conditions de travail des personnels et des élèves.

### ... Après avoir réduit les repas... et les travaux de maintenance des locaux

Rappelons le tollé provoqué l'année dernière par l'annonce du conseil départemental de réduire la quantité de nourriture dans les cantines (en enlevant le laitage ou le dessert), malgré les milliers de signatures sur la pétition organisée par les associations de parents et les syndicats de l'Éducation. Et c'est sans parler de la vétusté des locaux, qui devient dangereuse dans certains collèges, aggravée par la réduction du temps de présence dans les collèges des agents territoriaux de maintenance.

### Pas mieux dans les lycées et les écoles

Pour ne citer que ces chiffres, au niveau des lycées, le conseil régional a amputé les lycées publics de 17 millions d'euros en 2023. Dans les écoles, ce sont 138 millions d'économies qui ont été faites cette année à l'échelle nationale. Alors que les entreprises françaises du CAC40 ont dépassé les 120 milliards d'euros pour 2023...

### Ça suffit !

Cette situation qui continue de se dégrader d'année en année dans les établissements de notre département, nous ne pouvons plus l'accepter !

La FCPE, l'UDAAPE, la FNEC FP-FO, la CGT Éducation, la FSU, le SGEN CFTD, le SNALC, Sud Éducation et l'UNSA de l'Essonne exigent une revalorisation des dotations de fonctionnement allouées aux collèges par le département, à hauteur des besoins réels des établissements !

Nous exigeons la création de tous les postes et de toutes les classes que les équipes jugent nécessaires dans leurs établissements et écoles.

**C'est pourquoi nous invitons tous les parents d'élèves et tous les personnels à se mobiliser et à s'organiser côte à côte afin de gagner sur cette exigence urgente. Nos organisations se tiennent prêtes à aider à l'organisation de réunions communes, par établissement ou par ville : contactez-nous.**

**L'éducation de la jeunesse n'est pas une variable d'ajustement budgétaire !**